

CALENDRIER RECAPITULATIF

	Enseignants	Chefs d'établissement d'exercice	Chefs d'établissement d'accueil	Corps d'inspection	Recteur
Date de début de saisie des vœux	16/11/2017 (12h) + CV + lettre de motivation				
Date de fin de saisie des vœux	05/12/2017 (18h) + CV + lettre de motivation				
Date de début de saisie des avis		06/12/2017		06/12/2017	06/12/2017
Date de fin de saisie des avis		13/12/2017		15/12/2017	22/12/2017
Date de transmission des avis à la DPE			15/12/2017		
Date de remontée des avis à l'Inspection Générale					02/01/2018

Les dossiers de participation au mouvement spécifique devront être retournés distinctement des accusés réception (AR) de participation au mouvement inter-académique.

Le retour doit être fait à la DPE (Rectorat) au plus tard le **11 décembre 2017**